

UNE JOURNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES!

Tout au long de cette journée exceptionelle, rencontrez plus de 250 décideurs de l'immobilier : Investisseurs, Promoteurs, Architectes, Conseils, Avocats, Entreprises générales, Industriels.







Depuis 25 ans, le Club des Clubs Immobiliers, **réseau de 10 000 professionnels** de l'immobilier, tous diplômés de grandes écoles et universités françaises, organise chaque année un **voyage d'études** d'une journée en France ou à

l'étranger. Cette journée mobilise **250 décideurs** qui découvrent les **nouveaux projets** d'une métropole européenne et échangent sur leurs métiers dans une **ambiance particulièrement conviviale et propice au networking**. Les **représentants** des différents Clubs immobiliers s'**investissent bénévolement** pour assurer l'organisation du voyage. L'**engagement** de nos partenaires est **essentiel**, il permet de proposer des **conditions financières attractives**, aux participants. Après Lyon en 2017, les Club des Clubs Immobiliers se rendra à **Stockholm le jeudi 14 juin 2018** pour son **25**ème **voyage**.

La Suède est un pays très dynamique économiquement (PIB/hab supérieur à celui de UK et de l'Allemagne – Croissance de 2,1% en 2016) et possède un marché de l'investissement immobilier de 12 milliards €. En plus de ses atouts économiques, la véritable raison du choix de Stockholm est sa politique de développement durable : elle est considérée comme la capitale verte européenne. Un chiffre résume cette stratégie : 99% de déchets ménagers sont recyclés depuis 2011 ! Notre voyage sera l'occasion de découvrir les bonnes pratiques suédoises en termes d'urbanisme et d'immobilier qui pourraient être dupliquées en France, et d'aborder cette journée sous 3 thèmes : le Développement Durable, l'Architecture et l'Innovation.

Alexandre Estignard, Président du CDCI

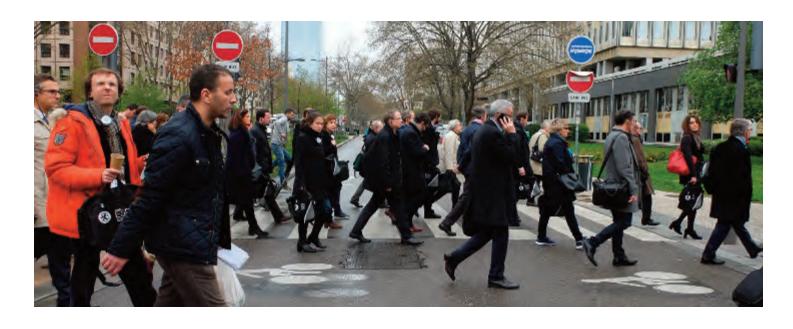


PROGRAMME STOCKHOLM 2018:

- ACCUEIL PETIT DÉJEUNER NETWORKING
- PRÉSENTATION DES GRANDS PROJETS DE STOCKHOLM Et de l'esprit de l'architecture suédoise
- DÉJEUNER
- VISITE DE LA RÉFÉRENCE MONDIALE DES QUARTIERS DURABLES : HAMMARBY SJÖSTAD
- DÎNER COCKTAIL DANS UN LIEU D'EXCEPTION







PARTENAIRES 2017

















































































INSCRIPTION INDIVIDUELLE





INSCRIPTION ET RÈGLEMENT AVANT LE 28 MAI 2018

Inscription directe et paiement en ligne sur www.leclubdesclubsimmobiliers.org

rubrique Evènement / Voyage annuel

Toute correspondance relative au voyage devra être envoyée à : contact@leclubdesclubsimmobiliers.org

ECOLES SIGNATAIRES DES STATUTS DU CLUB DES CLUBS IMMOBILIERS :

TARIF 1 Avec transport Avion AR Départ Paris : **350€**TARIF 2 Sans transport (rdv sur place) : **300€**

ECOLES NON SIGNATAIRES DES STATUTS DU CLUB DES CLUBS IMMOBILIERS : (ESCP-EAP IMMO)

TARIF 3 Avec transport Avion AR Départ Paris : 380€
TARIF 4 Sans transport (rdv sur place) : 310€



Plan Vigipirate Sécurité renforcée Risque d'attentat : J'envoie un scan de ma pièce d'identité à l'adresse suivante : contact@leclubdesclubsimmobiliers.org

Lors de mon inscription au voyage, je règle la réservation par paiement en ligne. Le nombre de places étant limité, seules les inscriptions accompagnées du règlement et après vérification des informations d'appartenance aux clubs seront prises en compte. Mon inscription ne sera prise en compte qu'à réception de mon règlement et ne sera validée qu'en fonction des quotas disponibles. Les membres signataires des statuts sont prioritaires. Un justificatif de paiement me sera transmis. Le Club des Clubs Immobiliers se réserve le droit de rembourser toute personne, dont l'inscription au voyage ne serait pas conforme aux statuts et/ou règlement du Club des Clubs Immobiliers. Les inscriptions validées et confirmées par mail ne seront pas remboursées. Si je suis empêché(e), je pourrai faire bénéficier de ma place un autre membre de mon club, une personne d'un autre club inscrit sur la liste d'attente tenue par l'Association «Le Club des Clubs Immobiliers», s'il y a encore des personnes inscrites sur cette liste, ou à défaut, toute autre personne de mon choix. «J'ai bien noté que ce voyage est organisé à titre bénévole et amical par les associations d'anciens élèves, que chaque participant participe au voyage à ses risques et périls, et que je ne pourrai donc pas tenir pour responsable l'Association «Le Club des Clubs Immobiliers» de tout incident ou accident qui pourrait m'arriver durant ce voyage». En application de l'article 37 de la loi du 6 janvier 1978, les informations ci-dessus sont indispensables au traitement des réservations et sont communiquées aux destinataires la traitant. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du Club des Clubs Immobiliers. Vos coordonnées ne seront pas cédées.